École de criminologie **A26-H27**
Université de Montréal

Plan de cours
CRI 33601-K Atelier de rétroaction 1 (3 crédits)
Vendredi 8h30 à 11h30
Local A-2403 (Pavillon Max-Caron)

Karine Damphousse
karine.damphousse@umontreal.ca

Disponibilités sur demande

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

L'atelier s'adresse aux étudiants qui font un stage dans le secteur victimologique (maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ou en difficulté, centres pour victimes d'agressions à caractère sexuel, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, victimes de harcèlement au travail, etc.).

IMPORTANT : les sigles CRI32601 et CRI33601 sont concomitants et intrinsèquement liés.

Objectifs du cours

Globalement, les ateliers de rétroaction de stage ont pour objectif principal d'offrir aux stagiaires des opportunités de développer leurs connaissances cliniques, leur identité professionnelle et leurs compétences professionnelles. Ils visent à soutenir l'intégration des connaissances et des compétences au travers des expériences pratiques sur le terrain et de renforcer le lien entre les savoirs académiques et les réalités professionnelles.

Objectifs généraux

1. Prendre conscience de son identité professionnelle en tant que criminologue

2. Faire des liens entre les connaissances théoriques et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.

3. Avoir une pratique réflexive, analyser sa façon d'intervenir, d'être en relation avec les autres et le rationnel qui la sous-tend.

4. Avoir une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, en partageant les expériences vécues dans les différents milieux.

Objectifs spécifiques

1. Partager son expérience de stage et apprendre de celle des autres.
2. Reconnaitre les enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel;
3. Développer ses capacités d'auto-observation, de réflexion critique et son jugement professionnel face aux interventions réalisées ;
4. Bonifier les connaissances quant aux besoins de la clientèle, les méthodes d'évaluation et les approches d'intervention préconisées;
5. Être en mesure d'expliquer et de justifier les assises théoriques qui sous-tendent les interventions;
6. Connaitre les lois, les règlements et les protocoles propre au milieu de stage;
7. Développer ses compétences professionnelles (analyse, évaluation, rédaction, etc.) ;
8. Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle.
9. À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.

Principales méthodes pédagogiques dans une approche participative

- ✓ Cours dynamique avec l'implication active des étudiants (assiduité et participation)
- ✓ Échanges sur les expériences vécues en stage
- ✓ Études de cas
- ✓ Journal de bord
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Lectures obligatoires et dirigées

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Fait d'observation	**20%** de la note globale	✓ 23 octobre 2026

2. **Présentation en classe** d'un outil/technique d'intervention	*** En lien avec la contribution personnelle (participation active en classe)	✓ Au long de la session (à déterminer lors des premiers cours)
3. Étude de cas	**35%** de la note globale	✓ 26 mars 2026
4. Présentation en classe d'un sujet lié à l'intervention auprès des personnes-victimes	**20%** de la note globale	✓ Au long de la session (à déterminer lors des premiers cours)
5. Contribution personnelle	**25 %** de la note globale	N/A

*** Tous les travaux sont à remettre par courriel à la date prévue (à 8h30 au plus tard)

Fait d'observation (20 %) – 6 pages

Points à développer :

1. Situer l'événement de victimisation dans le temps et l'espace
2. Décrire l'événement ainsi que le contexte de victimisation et nommer les acteurs
3. Identifier certaines stratégies d'adaptation
4. Décrire l'intervention effectuée auprès de la personne-victime
5. Expliquer sa compréhension de la situation de la personne-victime et faire une réflexion sur l'événement et/ou l'intervention effectuée.

Étude de cas (30 %) – 15 pages

Points à développer :

1. La demande et le contexte de l'évaluation
2. Les caractéristiques de la personne-victime
3. Les caractéristiques de l'environnement
4. Analyse et synthèse
5. Opinion professionnelle et recommandations

Présentation orale (25 %)

Présentation d'une durée d'une heure (en équipe de quatre) d'un sujet en lien avec les connaissances acquises dans le cadre du stage (ex. trauma vicariant, aide sociale, IVAC, cycle de la violence conjugale, procédure de résiliation de bail, aide juridique, CNESST, HLM, entente multisectorielle, etc.)

Points à aborder :

- Démarches effectuées pour obtenir les informations recherchées
- Vulgarisation des informations obtenues (ex. définition du concept, procédures à suivre, critères d'admissibilité et d'exclusion, etc.)
- Ressources proposées pour l'obtention d'informations supplémentaires

Contribution personnelle (25 %)

La contribution personnelle aux activités compte pour 25 % de la note finale, les éléments d'observation suivants étant pris en compte, à chaque cours, pour l'attribution de la note finale :

Critères	Indicateurs
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: • soulève des questions pertinentes; • émet des opinions; • soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences.
Attitude	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants.
Interaction	Participe activement aux échanges en classe Questionne et émet des commentaires sur les propos des autres Reçoit les critiques et y réagit positivement. Construit sa pensée en s'inspirant des réflexions des autres stagiaires Fournit un effort pour faire avancer la réflexion du groupe

Présentation d'un outil d'intervention/technique d'intervention

Présentation d'une durée de 10 minutes d'un outil ou d'une technique d'intervention (ex. technique d'impact, technique utilisée en AOS, outil mesurant l'alliance thérapeutique,etc).

Points à aborder :

- Visées de l'outil/technique d'intervention présenté(e) et contexte dans lequel l'utiliser.
- Explications concernant la mise en application de l'outil/technique d'intervention.
- Démonstration concrète (comment présenter l'outil à la clientèle, l'utiliser et clore l'intervention).

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
	E	Échec	-de 50

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, et ce, pour chacun des travaux.

Rôle et responsabilités de chacun

- **Le stagiaire** : est le.la principal.e responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il est aussi de sa responsabilité de guider et d'accompagner le.la superviseur.e terrain dans ses exigences académiques.

- **Le personnel enseignant** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'*École de criminologie*. Avec l'aide de la personne qui supervise sur le terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement des stagiaires aux plans théorique, professionnel et personnel.

- **La personne en charge de la supervision sur le terrain** : en collaboration avec l'enseignant.e et à partir du « vécu » sur le terrain, suscite et accompagne le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles des stagiaires tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel ceux-ci font son stage.

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu
4 septembre 2026	✓ Planification de la session : Lecture du plan de cours et explication des travaux o Atelier (sujet principal : l'intégration dans le milieu de stage)
18 septembre 2026	✓ **Contenu théorique** : Le processus de victimisation
2 octobre 2026	✓ **Contenu théorique :** Les stratégies d'adaptation
9 octobre 2026	✓ **Contenu théorique** : Confidentialité et mise en place du cadre *** Explication du fonctionnement de l'évaluation de mi-stage ***
23 octobre 2026	✓ **Contenu théorique** : Les transitions et les silences *** Explication du contenu du rapport de mi-stage ***
6 novembre 2026	✓ **Contenu théorique** : Le soutien informel o Présentation de l'outil/technique d'intervention de trois étudiantes
4 décembre 2026 *** Présentation orale	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : retour sur l'expérience de mi-stage) o Présentation de l'outil/technique d'intervention de trois étudiantes o **Oral** : À déterminer
15 janvier 2027	✓ **Contenu théorique** : Facteurs de risque et de protection o Atelier : analyse d'une vignette clinique
29 janvier 2027 *** Présentation orale	✓ **Contenu théorique** : Les reflets et les reformulations **Oral** : À déterminer
5 février 2027	✓ **Contenu théorique** : L'évaluation, la formulation de l'opinion professionnelle et la planification de stratégies d'intervention o Atelier : analyse d'une étude de cas

19 février 2027 *** Présentation orale	✓ **Contenu théorique** : L'évaluation, la formulation de l'opinion professionnelle et la planification de stratégies d'intervention ○ **Oral** : À déterminer
5 mars 2027 *** Présentation orale	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : prendre soin de soi) ○ Présentation de l'outil/technique d'intervention de trois étudiantes ○ **Oral** : À déterminer *** Explication du contenu du rapport de fin de stage ***
12 mars 2027	✓ Atelier d'échanges (sujet principal : retour sur l'expérience de stage) ○ Présentation de l'outil/technique d'intervention de trois étudiantes

*** La présentation du contenu théorique prévu à chaque cours peut être sujette à changement.

École de criminologie **A26-H27**
Université de Montréal

CRI 32601-32602-K Stage pratique

Modalités d'évaluation des apprentissages et échéancier

Le stage pratique (70 %)

a) **Le stage** (70 %)

Il y aura deux rencontres d'évaluation : à la mi-stage et à la fin du stage. Les évaluations se font à l'aide de la grille d'évaluation du stage (cahier du stagiaire). C'est l'enseignant.e qui attribue la note du stage.

- ✓ **Évaluation mi-stage** (jeudi 26 novembre et mercredi 9 décembre)
- ✓ **Évaluation finale** durant les semaines du 16, 23 et 30 mars 2027

b) **Le rapport mi-stage** (20 %)

Travail écrit, qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages au moment de la mi-stage. Il résume les activités et les tâches réalisées. Il consiste en **une réflexion globale sur les apprentissages** au niveau du savoir, des habiletés professionnelles, du développement personnel et professionnel en se référant au contrat pédagogique et à la grille d'évaluation du cahier du stagiaire.

c) **Le rapport fin de stage** (10%)

Travail écrit qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le début du stage. Il consiste en une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage) et à la grille d'évaluation.

Références bibliographiques

Association québécoise Plaidoyer-Victimes, (2009). *Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels.*

Association plaidoyer-victimes (2015) *Votre parcours dans le système de justice*. Série droits et recours des victimes d'actes criminels.

Ayotte, M. (2008). *La Proie : récit d'une dénonciation*. Les Éditions JCL.

Brillon, Pascale, (2004). *Comment aider les victimes souffrant de stress-post-traumatique.* Ed. Quebecor.

Brillon, P. (2006) *Se relever d'un traumatisme*. Montréal. Éditions Quebecor.

Boutin, G., Durning, P. (2008) *Enfants maltraités ou en danger : l'apport des pratiques socio-éducatives.* Paris, L'Harmattan.

Chamberland, C. (2007). *Enfants à protéger, parents à aider*. Québec, Presse de l'Université du Québec.

Centre national d'information sur la violence dans la famille (2008) *Les hommes qui ont été victimes de violence sexuelle dans l'enfance.* Ottawa. Agence de la santé publique du Canada.

Côté, Isabelle et al. (2011). *Tempête dans la famille, Les enfants et la violence conjugale – 2e édition*. Éditions du CHU Sainte-Justine.

Donnini, E. (2007) *Quand la peur prend les commandes : comprendre et surmonter le traumatisme psychologique*. Éditions de l'homme.

Drouin, Christine et al. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*, CRI-VIFF-Hors collection-Outils.

Gaudreault, A. (2003) *Parcours des victimes de crime dans le système correctionnel canadien*. Montréal. École de criminologie.

Gaudreault, A. (2002) *La victimisation secondaire*. Dictionnaire critique des sciences criminelles. Sous la direction de Jolivet, D., Lopez, G.,Tzizis, S., Paris : Dalloz

Guay, S., Marchand, A. (2006) *Les troubles liés aux événements traumatiques : Dépistage, évaluation et traitements*. Presse de l'Université de Montréal.

Lanctôt, N. et coll. (2016) *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes.* Rapport de recherche. Programme Actions Concertées. Secrétariat à la condition féminine et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

Le Goaziou, Véronique, (2011). *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*, La documentation française – Collection Perspectives sur la justice.

Lewis Herman, J. (1992) *Trauma and recovery*. Basic Books.

Miller, L. (2008). Counseling crime victims: Practical strategies for mental health professionals.

New York: Springer.Rossi, C. (2013) *Homicide : les proches des victimes*. Paris, L'Harmattan.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Mieux comprendre sa complexité*. Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Si la justice écoutait la violence conjugale*. Québec, Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

ROBERT, Jocelyne, (2000). *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*. Les Éditions de l'homme.

Statistique Canada (2007). Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004. *Juristat, 27*, no 1.

Wemmers J., Cyr, K. (2006). *Les besoins des victimes dans le système de justice criminelle.* École de criminologie.

Yap, M. B. H., & Devilly, G. J. (2004). The role of perceived social support in crime victimization. *Clinical Psychology Review, 24,* 1-14.

Tous les autres livres et documents suggérés par le milieu de stage.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.